

COMPTE RENDU
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
30 mai 2016 à 20h30

L'an deux mille seize, le 30 mai, le Conseil Municipal de la commune de Tréminis, s'est réuni, sur la convocation de Frédéric AUBERT, Maire, du 26/04/2016.

Présents : Frédéric Aubert, Anne-Marie Fitoussi, Frédéric Melmoux, Agnès Vallon, Hervé Robin, Christian Piccioli, Claude Morin, Jacqueline Bonnet.

Procurations : Jean-Pierre Filiatre à J Bonnet - Françoise Laurent à Frédéric Melmoux

Absente : Christelle Empereire

Secrétaire de séance : Jacqueline Bonnet

-Adoption du dossier d'exécution d'enfouissement des réseaux ERDF et Télécom.

Un ultime devis est arrivé. Il est dit « prévisionnel ». La commune le signe en barrant le mot prévisionnel qui n'est pas acceptable.

Le montant des travaux s'élève à 147500€ pris en charge en totalité par le SEDI

Les travaux concernant les Télécom se montent à 22171€ . Nous avons une participation de 4205€ de France Télécom il reste donc à notre charge un montant de 17557€

Délibération acceptée à l'unanimité.

-Adhésion à l'association dénommée « Union de Sauvegarde des Activités Pastorales et Rurales » (USAPR) Cette association est constituée des Maires concernés. Elle précise qu'il n'est pas question de l'éradication du loup, mais de conserver une population raisonnable ne portant pas préjudice aux activités pastorales. Le but est d'obtenir une modification de la convention de Berne alors que le loup était déclaré en voie de disparition. Les choses étant différentes aujourd'hui il faut la modifier de façon à limiter la prolifération du loup.

Le montant de l'adhésion est de 75€/an

Délibération acceptée à l'unanimité.

-Remplacement de l'agent d'entretien et de propreté des locaux communaux.

Notre agent d'entretien ayant un projet professionnel nous a avertis qu'elle pensait interrompre son contrat de travail avec la Mairie à la fin de celui-ci soit au 1^{er} septembre 2016.

Si cela est confirmé nous devons recruter un nouvel agent et le Maire demande si nous l'autorisons à lancer le recrutement.

Délibération acceptée à l'unanimité.

-Dans le cadre du programme TEPOS

Il est proposé un fond (environ 100 000€) pour un programme d'expérimentation de reboisement en forêt. En effet il y a aujourd'hui un problème de régénération naturelle qui ne se fait plus, probablement dû au changement climatique. La question est posée de savoir s'il ne faut pas faire des essais de diversifications des essences. Ces fonds seront répartis sur les communes pour replanter et expérimenter. La commune de Tréminis pourrait participer à cet essai sur la parcelle n° 42 sur une surface d'un demi-hectare.

Le coût de l'expérimentation est d'environ 10 000€/hect subventionné à 80% par des fonds européens. Cette opération nous reviendrait donc à environ 1000€.

Délibération acceptée à l'unanimité.

Questions diverses

Constitution d'un groupe de travail afin de refaire une convention de prêt et location de la salle des fêtes.

Il est convenu que Agnès Vallon, Freddy Melmoux, Hervé Robin, Jean Pierre Filiatre et Jacqueline Bonnet participeront à ce groupe de travail. Il est suggéré de consulter les communes voisines afin de s'inspirer de leurs conventions pour établir la notre.

Panneaux Sentier de la Résistance

3 panneaux sur les alpages ont été endommagés par les bêtes. Un devis pour les remplacer en en améliorant

la résistance dans le temps, a été demandé aux ateliers Richard de Mens. Il se monte à 267€ht. Freddy est chargé de les appeler pour les commander.

Info école

Marie Noëlle Battistel demande à être tenue au courant de l'évolution des choses concernant l'éventuelle fermeture de l'école.

Chasse neige

3 devis ont été demandés pour l'achat d'une nouvelle lame pour le chasse neige. Celui retenu se monte à environ 12000€. Marie Noëlle Battistel a déjà annoncé que nous aurions une enveloppe de 3500€. Une demande d'aide a déjà été faite auprès du Conseil Départemental. Nous attendons la réponse. Si c'est possible nous l'achèterons à l'automne sinon ce sera programmé pour 2017.

Fête Nationale

Elle aura lieu le mercredi 13 juillet.

Nous demandons aux associations de préparer quelques animations pour l'après midi. Le soir à partir de 19h sera servi l'apéritif offert par la mairie. Christian Piccioli, se propose pour aider Jacqueline bonnet, et Des personnes extérieures au conseil municipal seront également présentes.

Trièves en Scène se voit dans l'obligation de reporter le spectacle prévu cette année car le Conseil Régional ne les subventionne plus. Ils n'ont donc plus assez de fonds pour monter une pièce de cette envergure. En échange ils proposent un spectacle d'intérieur. Nous attendons plus de précisions avant de décider quelque chose.

Notre agent postal Alexandra Galeazzi a eu son bébé et les membres du conseil sont informés que la mairie fera un petit cadeau.

Pour information il est dit que l'appartement au dessus de la mairie sera remis à la location dès que les bucherons l'auront quitté. Le montant de la location est de 300€ plus 90€ étalés sur l'année, et il sera ajouté 30€ si la pièce supplémentaire est demandée.

Les sujets étant épuisés la séance est levée à 22h45.